



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2008

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30  
Tous les conseillers sont présents  
Damien REGAZZONI est élu secrétaire de séance.

Mr le maire propose de rajouter à l'ordre du jour, la demande de travaux supplémentaires du bureau Jamey, concernant la carte communale, soit 2040€ ht: acceptation à l'unanimité.

1. Validation de l'ouverture de crédit pour les 6 caveaux réalisés pour un montant 8879.94€ HT. Une plus value par rapport au devis initial (8699.97€) est due à la présence de roche. Validation du prix de vente de ces 6 caveaux au prix de revient soit 1479.99€ par caveau : vote à l'unanimité.
  - Mr le maire propose un paiement en plusieurs fois, le conseil accepte un paiement en deux fois 50% la première année, 50% l'année suivante.
2. Validation des 2heures 30 de Gilbert DAGUE pour la distribution du CCPO info au taux horaire du SMIC + 10 % : vote 9 pour et 2 abstentions, *Noël LAITHIER et Sandra BURDIN*
3. Le conseil autorise Monsieur le Maire à déposer 2 dossiers de demande de subvention au conseil général pour la réfection des chemins de la Vaivre (coût estimé des travaux à 22000€), du Mont ainsi que le chemin blanc (coût estimé des travaux à 65000€) et à consulter les entreprises pour les travaux : vote à l'unanimité.
  - Mr le Maire précise que la qualité du revêtement, sable ou enduit ainsi que la fermeture éventuelle du chemin blanc seront étudiés en commission.
4. Validation du projet CCPO pour l'accès à la carrière, et accord de principe pour la convention de prise en charge des travaux de récupération des eaux pluviales par la commune : vote 7 pour et 4 abstentions, *Thierry INVERNICI, Guy MORIS, Damien REGAZZONI et Xavier MANIN*
5. Validation du remboursement de 302,30€ pour les dégâts sur vitrage de la salle Saint Sébastien par GROUPAMA : vote à l'unanimité.
6. Le conseil décide de lancer une consultation et retenir un maître d'oeuvre pour l'étude et la réalisation d'une station d'épuration, et l'étude et la réalisation d'une zone d'aménagement concerté ou d'un lotissement sur le périmètre de la ZAD: vote à l'unanimité.
7. L'entreprise DEMOLY est retenue pour la démolition du mur et la dépose de la grille de la cour de l'ancienne école pour 2 875.00 € H.T: vote à l'unanimité.

8. Le conseil autorise Monsieur le Maire à rechercher un architecte pour l'étude de l'aménagement de la place de la Mairie et propose de relancer le CAUE et les bâtiments de France: vote à l'unanimité.
  9. L'entreprise DECREUSE est retenue pour nettoyer le toit de la salle des fêtes pour 285.00 € H.T : vote à l'unanimité.
  10. Le conseil accepte de régler une facture supplémentaire au bureau d'étude JAMEY, correspondant aux réunions complémentaires qui avaient été demandées pour l'élaboration de la carte communale, déduction faite des réunions prévues. Demander par JAMEY 2040€ ht, retenu par le Conseil **1 540.00 € ht** : vote à l'unanimité.
  11. Le conseil décide de mettre en vente 2 lots de bois (dans la coupe) de 12 stères chacun au prix de 20.00 € le stère. Ils seront attribués par tirage au sort s'il y a plus de 2 acquéreurs : vote à l'unanimité.
- Information:  
La commune organise une cérémonie spéciale pour le 11-11-2008  
Demande à la commission fêtes et cérémonie de réfléchir pour les illuminations de fin d'année.  
Validation des dates du 03-01-2009 pour le repas des anciens, du 24-01-2009 pour la Saint Sébastien fête du village, du mardi 20-01-2009 pour les voeux aux entreprises.

Mr le maire lève la séance à 0H10